

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 23 août 2022

Développement économique

Appel à candidatures pour la commercialisation d'une parcelle premium à l'entrée de l'Écopôle Sud-Est

Territoires Publics et Rennes Métropole lancent un appel à candidatures pour commercialiser la parcelle dite "La Lentille", située à l'entrée Sud-Est de l'Écopôle Sud-Est de Rennes, première zone d'emploi de Bretagne. Identifiée comme parcelle "signal" pour la ZAC du Chêne Morand - extension de l'Écopôle Sud Est – "La Lentille" a une superficie de 8 780 m² et bénéficie d'une excellente accessibilité et visibilité depuis les axes métropolitains.

Rennes Métropole et Territoires Publics portent l'ambition d'y installer un projet d'activité productive cohérent avec la situation de porte d'entrée de l'Écopôle et la programmation de la ZAC Chêne Morand. Il s'agit de conserver et de renforcer la vocation artisanale et industrielle de l'Écopôle. C'est pourquoi, en termes de programmation, il est attendu le développement d'une activité dite technico-tertiaire.

La parcelle est valorisée à un prix minimum de 120 € HT/m² de terrain.

La consultation est ouverte jusqu'au 30 septembre 2022.



Perspective de la ZAC Chêne Morand © Synchron Studio

À propos de la ZAC Chêne Morand

La ZAC Chêne Morand est une zone d'activités métropolitaine de 23 hectares - dont environ 14 hectares cessibles -, située à Cesson-Sévigné. Elle représente le dernier secteur d'extension de l'Écopôle Sud-Est. La ZAC est destinée à accueillir des activités semi-industrielles, artisanales, du commerce de gros, ainsi que des concessions automobiles et des activités de services.

Les travaux d'aménagement en voie d'achèvement, la commercialisation très active de la ZAC ainsi que la raréfaction du foncier sur le territoire métropolitain posent un enjeu qualitatif pour le choix de l'entreprise qui s'installera sur la parcelle dite « La Lentille » (lot J), dernière parcelle à commercialiser du projet.

Cette parcelle bénéficie d'un emplacement particulièrement attractif, constituant une entrée de l'Écopôle Sud-Est, plus grande zone artisanale de Bretagne, et jouissant d'une visibilité depuis la rocade. D'une forme allongée, elle s'insère entre les bretelles d'accès de la RN136.

Territoires Publics lance cet appel à candidatures dans le but de désigner le projet d'entreprise attributaire de ce lot. Dans le cadre des ambitions portées par la ZAC du Chêne Morand en termes de qualité architecturale et paysagère et de production d'énergie, les projets bâtis seront réfléchis dans une démarche qualitative globale, intégrant à la fois les enjeux environnementaux et une écriture architecturale contemporaine et intégrée avec les autres constructions de la ZAC. Le Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales (CPAUPE) vient développer la philosophie du projet ; il est consultable dans le dossier de candidature.



TERRITOIRES
RENNES



Pratique

- [Lien vers le dossier de candidature](#)
- [Présentation de la ZAC Chêne Morand](#)